

Un plan d'actions
opérationnel

Fiche action

3-2

Projet Sésame : faire de Cœur d'Essonne Agglomération un Territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire

<p>OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES</p>	<p>Accompagner la transition agricole et alimentaire du territoire pour faciliter l'accès à une agriculture plus saine et plus respectueuse de l'environnement. En 10 ans, l'Agglomération ambitionne de nourrir 10% de la population avec des produits bio locaux et atteindre 50% de produits bio et locaux dans la restauration collective.</p> <p>Le projet vise également à mieux rémunérer les producteurs, restaurer et pérenniser la qualité des sols agricoles, la biodiversité et intégrer le cycle de l'eau, lutter contre le gaspillage alimentaire ou encore développer la finance responsable.</p>
<p>ÉLÉMENTS DE CONTEXTE</p>	<p>Après avoir été désignée lauréate en décembre dernier de l'appel à manifestation d'intérêt national « Territoire d'innovation et de Grande Ambition (TIGA) », piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et la Caisse des Dépôts (CDC), en proposant un projet global de transition agricole et alimentaire, l'Agglomération participera fin avril 2019 à la deuxième et dernière phase de sélection avec son projet : « Sésame, le bio s'ouvre à vous ! ».</p> <p>L'Agglomération mène actuellement des études complémentaires dans de nombreux secteurs (production, transformation, distribution, financements, numérique, restauration collective, communication, formation, etc.) pour élaborer un dossier et des partenariats permettant de répondre aux exigences de la CDC.</p> <p>À ce jour, plusieurs actions et porteurs de projets ont été identifiés. Ils pourront bénéficier des financements de la CDC (en prise de participation ou en subvention). Le montant de la globalité du projet s'élève actuellement à près de 70 millions d'euros. En cas de réussite, la CDC pourrait intervenir à hauteur de 50% (un tiers de subvention et deux tiers de prises de participation). Le reste des financements devant provenir essentiellement de fonds privés.</p>
<p>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</p>	<p>Développer l'agriculture locale et biologique via notamment l'accompagnement à la conversion et à l'installation de nouvelles fermes, l'accompagnement à la diversification des productions et des débouchés...</p> <p>Créer des filières de transformation et de distribution locale des productions agricoles : créer des unités de transformation et des points de vente en circuits courts (vente directe, AMAP, etc.) et associant des acteurs de la distribution engagés dans la transition agricole et alimentaire.</p> <p>Créer des lieux de transformation et des projets partagés avec les territoires voisins.</p> <p>Développer des projets d'agriculture en lien avec la ville et les habitants : jardins familiaux, partagés, pédagogiques, vergers et/ou jardins en libre-service...</p> <p>Accompagner et structurer l'offre de formation agricole.</p> <p>Mobiliser la population sur la mise en œuvre de la transition agricole et alimentaire.</p> <p>Développer de nouveaux modes de financement des projets en lien avec nos partenaires.</p> <p>Trouver des solutions innovantes et adaptées pour l'irrigation des parcelles cultivables.</p>
<p>DESRIPTIF DE L'ACTION</p>	<p>À ce jour, le projet se dessine de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ouverture d'une ferme biologique pilote de près de 75 hectares (soit l'équivalent de plus d'une centaine de terrains de foot) sur La Base 217; • création de dizaines de fermes sur tout le territoire; • inscription de pistes foncières dans le ScOT et les PLU des villes afin de permettre ces installations et la mise en œuvre d'outil de portage foncier et de mobilisation de ces terrains; • mise en place d'outils permettant de structurer des filières locales et biologiques en allant de la production (élevage, maraîchage, céréales, œufs, etc.) à la distribution, en passant par la transformation des produits (implantation de Mémé Georgette notamment); • création d'une plateforme numérique permettant la mise en relation des producteurs, des distributeurs et des consommateurs; • dispositif de production d'énergie renouvelable ; • structuration d'une filière de formation ; • création d'un fonds d'investissement et l'utilisation du financement participatif; • actions de communication et de sensibilisation pour faire participer les habitants au maximum.
<p>RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)</p>	<p>Présidence et délégation « Agriculture et espaces naturels ».</p>
<p>RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)</p>	<p>Direction générale / chef de projet « Base ».</p> <p>Direction générale adjointe « Aménagement / développement économique », service développement durable, Direction de la communication.</p>
<p>PARTENAIRES ASSOCIÉS</p>	<p>Fermes d'Avenir, Mémé Georgette, Groupe SOS, Akuo Energie, réseau AMAP, SAFER, GAB IDF, Terre de Liens, Groupe Casino, Invivo...</p>